



## REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Auto-Cross de l'association des Sports mécaniques Saint-Ségalais

le 14 aout 2022

2022-052

Le Maire de SAINT-SÉGAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8 e partie - signalisation temporaire ;

CONSIDERANT que un auto-cross va avoir lieu dans la zone de Menez Bos par l'association des Sports mécaniques Saint-Ségalais;

CONSIDERANT que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté ;

CONSIDERANT que pour le bon déroulement de la manifestation, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation dans les 2 sens (sauf riverains)

- Voie communale n°5 (route de Menez Boss)
- Voie communale n°1 (chemin de Ty Raden vers Kergreac'h et Menez Bos);

ARRETE

**Article 1er** : le 14 aout 2022, la circulation sera interdite dans les 2 sens (sauf riverains) sur les voies communales 1 & 5

**Article 2** : La circulation sera déviée comme suit :

- D 770

- Route de Croas Rodoc

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée de la manifestation.

**Article 3** : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. La signalisation réglementaire sera mise en place par l'association pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Maire de la Commune de SAINT-SÉGAL,

- La Gendarmerie de Châteaulin,

- M. le Préfet, qui sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SÉGAL, le 23 mai 2022

Le Maire, Frédéric DRELON





N1163

Pont Saint-Sébastien

Penn ar Stang

Kroas Ar-Rodoc

Croas ar Penn

N1163

Ty Douar

Saint-Ségall

Mairie - Saint-Ségall

Rue des Fleurs

Kozkerou

Rue de la Gare

TRAFFIC REAL TIME VELO SATELLITE

+

-